



SNES 65

Ecole Jules Ferry

☎ : 05 62 34 38 24

Mobile : 07 86 70 82 89

Courriel : snes65@toulouse.snes.edu



CGT EDUC'ACTION 65

Bourse du travail Tarbes

TEL : 06 04 02 26 29

ferc.cgt65@wanadoo.fr

Tarbes, le 11/06/2015

Journée nationale de grève et d'actions contre la réforme du collège

Prise de parole lors du rassemblement devant l'IA

Malgré l'opposition des personnels, malgré la réussite de la journée de grève du 19 mai avec plus de 50 % de grévistes dans les collèges, le gouvernement a décidé de passer en force, sans aucune concertation ni dialogue, et de publier le décret et l'arrêté mettant en œuvre la réforme pour la rentrée 2016.

Cette réforme poursuit une vision de plus en plus inégalitaire de l'École, en se contentant d'un minimum de savoirs basiques pour les élèves les plus fragiles, loin du développement d'une culture commune de haut niveau pour tous. Alors que le collège unique a toujours manqué des moyens nécessaires à la démocratisation pour que toutes et tous réussissent, le gouvernement opte pour une réforme au service de l'austérité et de l'idéologie libérale.

Avec cette réforme c'est la concurrence entre collèges, entre disciplines et entre professeurs. De plus, non seulement l'interdisciplinarité est financée par les disciplines, mais elle ne peut être la réponse exclusive à l'échec scolaire.

Les horaires hebdomadaires du cycle 4 (5e à 3e) seront indicatifs. Le Conseil d'Administration pourra donc modifier la grille de chaque niveau de classe dans la limite de l'enveloppe globale disciplinaire prévue sur 3 ans.

20 % des horaires enseignants seront distribués par le chef d'établissement sur avis du Conseil Pédagogique, dont les membres sont nommés par lui.

Les heures "marges professeurs", (3h/classe) ne suffiront pas au travail en effectif réduit. Le maintien d'un enseignement de langues anciennes ou régionales dépendra aussi de ces marges. Globalisées, sans fléchage national, elles feront endosser aux personnels la gestion de la pénurie, engendrant une concurrence malsaine entre disciplines.

Les heures d'Accompagnement Personnalisé et d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires seront intégrées aux horaires sans moyens dédiés, que ce soit pour la concertation, pour la co-intervention ou le travail en petits groupes. Leur mise en place concrète (thèmes, disciplines concernées, organisation) sera soumise à la volonté du chef d'établissement.

Les EPI ainsi imposés, faute de moyens et de formations, vont dégrader les conditions de travail des collègues et opposer les disciplines entre elles.

Comme les élèves ne seront pas sûrs de suivre l'ensemble des thèmes, pourtant intégrés aux programmes, on peut craindre la création de filières larvées et la fin du caractère national des programmes.

La fusion des horaires scientifiques en 6^e, basée sur une polyvalence contraire à nos formations, amènera encore de la concurrence entre les disciplines, tout en faisant des économies. Les collègues subiront une forte pression pour travailler en transdisciplinarité.

La grille horaire fait état de la possibilité de d'annualisation des horaires d'enseignements artistiques. Cela va permettre aux chefs d'établissement de l'imposer sans l'accord des collègues.

Cette réforme promet une nouvelle aggravation des conditions de travail des personnels : augmentation de la charge de travail en raison de services morcelés non pérennes et de la préparation des projets interdisciplinaires, augmentation de la pression subie par la politique managériale des chefs d'établissement. Ceci alors que depuis de nombreuses années nos salaires sont bloqués et notre pouvoir d'achat en baisse.

Diminuer le nombre d'élèves par classe, proposer de véritables moyens de remédiation à la difficulté scolaire, rompre avec la vision élitiste de l'École et la reproduction sociale avec une orientation choisie et non pas subie, voilà des pistes qui permettraient de réellement démocratiser le collège unique.

Cela nécessiterait des moyens en postes, des personnels en nombre suffisant (des Aed, CPE, COP, personnels administratifs, de laboratoire, de santé et sociaux) pour couvrir l'ensemble des besoins. Mais depuis plusieurs années nos politiques ont délibérément choisi de faire cadeau de milliards d'euros aux patrons et au monde de la finance plutôt que de favoriser ce bien public qu'est l'École.

Pour toutes ces raisons, nous demandons d'urgence l'abrogation du décret et de l'arrêté concernant cette réforme et l'ouverture immédiate de consultations et de discussions sur l'avenir du collège.